ASSURANCE CONSTRUCTION

Sinistres construction : déclarer, instruire et régler un dossier de A à Z

Une fissure, une infiltration, un désordre d'étanchéité : le sinistre construction met face à face maître d'ouvrage, entreprises, maîtrise d'oeuvre et assureurs. Les expertises s'enchaînent, les délais courent et le dossier s'enlise. Une déclaration imprécise ou une réserve mal formulée suffit à affaiblir une position pour toute la suite. Cette formation de deux jours déroule le dossier complet : qualification du désordre, identification des garanties mobilisables, déclaration, préparation et suivi de l'expertise, chiffrage, négociation du règlement puis recours. Les cas travaillés couvrent la construction neuve et la rénovation, en logement comme en tertiaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes, gestionnaires de sinistres, courtiers, maîtres d'ouvrage, conducteurs de travaux et responsables techniques.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du droit de la construction et des contrats d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un désordre au regard des garanties légales applicables
- Déterminer les polices mobilisables et l'ordre d'intervention des assureurs
- Rédiger une déclaration de sinistre complète et opposable
- Préparer et suivre les opérations d'expertise amiable ou judiciaire
- Chiffrer le préjudice et négocier un protocole de règlement
- Exercer les recours contre les responsables et leurs assureurs

03 Programme détaillé

M1 Qualifier le désordre

- Nommer avant d'agir
- Distinction entre désordres apparents et désordres cachés
- Atteinte à la solidité et impropriété à la destination
- Désordres évolutifs et dommages intermédiaires
- Incidence de la réception et des réserves sur le régime applicable
- À retenir : La qualification du désordre commande la garantie mobilisable et le calendrier du dossier.

M2 Mobiliser les garanties

- Quelle police pour quel dommage
- Garantie de parfait achèvement et garantie de bon fonctionnement
- Garantie décennale et responsabilité des constructeurs
- Assurance dommages ouvrage et préfinancement des travaux
- Exclusions fréquentes et motifs de refus de garantie
- Ordre d'intervention des assureurs et recours entre eux
- Cas pratique : Identification des polices mobilisables sur un dossier d'infiltration en toiture-terrasse.

M3 Déclarer et suivre l'expertise

- Le dossier se gagne à l'expertise
- Contenu et délais de la déclaration de sinistre
- Constitution du dossier technique et des pièces contractuelles
- Préparation de la réunion d'expertise et choix des intervenants
- Rédaction des dires et contestation des conclusions
- Passage de l'expertise amiable à l'expertise judiciaire
- Mise en situation : Réunion d'expertise simulée sur un désordre d'étanchéité avec entreprise maître d'ouvrage et assureur.

M4 Régler et clore

- Indemniser puis se retourner
- Chiffrage des travaux réparatoires et des préjudices annexes
- Vétusté franchises et plafonds de garantie
- Négociation et rédaction du protocole transactionnel
- Recours subrogatoire et partage de responsabilité
- Clôture du dossier et retour d'expérience vers les équipes travaux
- Atelier : Négociation d'un protocole à partir d'un rapport d'expertise et de deux positions opposées.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr